

Mr. Wells affirme que la clause reconnaissant la société distincte du Québec détruira l'unité nationale. À cela, M. Crosbie a répondu que "... reconnaître le Québec comme société distincte, ce n'est que reconnaître une situation qui a commencé avec la colonisation par la France, il y a plus de 380 ans. C'est une réalité qui mérite d'être reconnuesi nous voulons d'un avenir où le Canada sera uni."

M. Crosbie a répliqué à la déclaration de M. Wells reprochant à l'Accord du lac Meech de faire de Terre-Neuve une province défavorisée: "Les programmes nationaux à frais partagés ont été utilisés par le passé et devront être utilisés dans l'avenir, afin d'exercer un leadership national en fournissant des services sociaux clés pour tous les Canadiens, quel que soit leur lieu de résidence. L'Accord du lac Meech vient confirmer le rôle de leadership national tout en ne restreignant pas notre capacité à redresser les disparités régionales."

"M. Wells se trompe au sujet de l'Accord du lac Meech. Il fait passer ses propres préjugés, qui datent de l'époque de Trudeau, avant ce qu'il devrait percevoir comme les intérêts de son pays et de sa province," a ajouté M. Crosbie. "Il est grand temps que M. Wells se joigne aux bâtisseurs de la nation, et qu'il cesse d'être du côté des démolisseurs".

Pour de plus amples renseignements, prière de contacter:

Paul Benoît
Cabinet de l'honorable John C. Crosbie
Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada
(613) 992-7332